

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
 Téléphone 5.45.08
 Compte de chèques postaux n° 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
 Un an 6 mois 3 mois
 SUISSE 16.- 9.- 5.-
 AVEC BULLETIN OFFICIEL 21.- 11.- 6.-
 ÉTRANGER : Demander le tarif

**LE SEUL QUOTIDIEN DE
 LA VALLÉE DU RHÔNE**

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
 PUBLICITAS S.A., Tél. 2.12.36
 et toutes les Agences
 de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES :
 Valais et de Bex à Villeneuve 9 cts le mm.
 Suisse 11 " "
 Étranger 14 " "
 Réclames : Canton 20 " "
 Suisse 25 " "
 Mortuaires 16 " "

Isolés et en groupes

Ce serait une question intéressante à débattre que celle de savoir quel est, au Conseil national, le Groupe politique le plus soumis. Il y a certainement du pour en faveur du Groupe radical, mais il y a aussi du contre.

Ainsi, dans la demande de crédit de vingt-sept millions pour l'agrandissement et l'aménagement du Polytechnicum de Zurich, que les étudiants appellent plus brièvement le *poly*, comme ils disent la *matu* quand ils parlent de la maturité, nous avons relevé l'intervention courageuse de plusieurs députés radicaux.

Peut-être résoudrait-on le problème en déclarant qu'isolés nos conseillers nationaux montrent encore du cran dans certaines circonstances, mais que réunis en groupes bien déterminés ils finissent par être aussi soumis le uns que les autres.

Pas plus que M. Gressot qui, lui, appartient à la Droite conservatrice, nous ne sommes des adversaires de notre établissement supérieur des Hautes Etudes de Zurich.

Nous sommes absolument convaincu que les vingt-sept millions y trouveront leur place sans aucun gaspillage.

Là n'était pas la question.

Mais que devient le serment d'Annibal formulé à plus d'une reprise par le Conseil fédéral, par la Commission des Finances, sanctionné par le vote des Chambres et l'engagement tacite des chefs de groupes, selon lequel il ne serait fait aucune dépense nouvelle qui n'aurait pas sa couverture financière bien établie ?

On s'est fait une fête, chez nous, de souligner à ce propos, le gros succès oratoire de M. le conseiller fédéral Etter, qui a défendu la subvention avec des arguments de faits et de sentiments et en un discours qu'il a prononcé d'une voix claire et pénétrante, alors que très souvent on ne saisit pas nettement une demi-douzaine de phrases des orateurs parlementaires qui ont pris l'habitude de parler dans leur gilet.

M. Etter était dans son rôle de chef d'un Département dont dépend le Polytechnicum.

Mais M. le conseiller fédéral Nobs avait, lui, à sauvegarder la bourse fédérale qui est devenue aussi plate qu'une punaise.

Un mandataire du peuple, M. Gressot, interroge, comme c'est son devoir, sur la couverture financière de la dépense prévue, et le chef du Département des Finances ne bouge pas, estimant sans doute qu'il ne devait pas d'explications sur ce point.

On voit comme ce système de parlementarisme est commode et à quel point la majorité de nos représentants s'est montrée habile en l'inaugurant.

Désormais, quand, à propos d'autres subventions, un élu se lèvera pour demander ce que l'on fait de la décision de principe qui exige la recette correspondante à la dépense, M. le conseiller fédéral Nobs aura beau jeu pour se reposer sur le précédent créé par le vote des vingt-sept millions en faveur du Polytechnicum et pour répondre : « Fichez-moi la paix : je n'ai pas d'explications à vous donner ».

Ce n'est pas le seul cas d'une politique abracadabrante.

Dans cette session encore, M. le conseiller national Antoine Favre s'est évertué à souligner l'inconstitutionnalité d'une loi.

La Chambre n'a pas contesté l'assertion du député conservateur valaisan, mais elle

s'est illustrée par la retraite, comme les dix mille Grecs de Xénophon.

Sur un jeu de mots de M. le conseiller fédéral Stampfli, elle a admis la raison d'Etat que l'on a parfaitement le droit de passer la Charte sous jambe pour des raisons qu'on a le loisir de faire *supérieures* à volonté.

Quand, d'un coup d'œil jeté sur le passé, surtout sur les années de guerre, on embrasse l'amas effrayant de lois et d'arrêtés qui ont été adoptés de la même manière, on ne peut s'empêcher de penser que les Groupes nationaux des Chambres, tout au moins, pourraient formuler un programme minimum d'exigences un peu moins restreintes sur les décisions de principe et le respect de la Constitution.

Mais, hélas ! ce ne sont que capitulations sur capitulations.

On nous objectera que l'indépendance personnelle des députés a également sa valeur.

Nous ne le nions pas.

Cependant, le manque de cohésion fait croire qu'il n'y a plus de partis, mais seulement des troupeaux.

Comment veut-on, dès lors, se discipliner, se constituer et livrer combat ?

Dans le *Pays* du 8 avril, M. le conseiller national Gressot, faisant allusion à quelques reproches dont il a été abreuvé de la part d'étudiants, dit qu'il n'éprouve aucun remords de son attitude de résistance et qu'il est même prêt à la renouveler à l'occasion.

Nous comprenons ça.

« Laisser faire et ne rien dire » ne saurait être la devise d'un conservateur ni d'aucun parti.

Beaucoup de politiciens divaguent ; d'autres délirent.

Nous assistons aux contradictions les plus échevelées.

La vérité arrive toujours, dit-on, à remporter sa revanche même si on ne réfute pas le mensonge.

D'abord, ce n'est pas tout à fait démontré. Ensuite, à quoi sert ce triomphe de la vérité, si les députés continuent à vouloir être trompés et se laissent toujours prendre aux mêmes pièges.

La pensée des Chambres fédérales est que les dépenses doivent être couvertes par des recettes correspondantes et que la Constitution doit être l'objet de notre respect le plus pieux.

Mais, en réalité, elles baissent de l'aile quand, en haut lieu, on invoque des raisons majeures qui ne sont pas autre chose que la raison d'Etat.

Ch. Saint-Maurice.

Politique fédérale

(De notre correspondant auprès des Chambres fédérales)

Le régime du sucre

Le 29 novembre 1945, une visite de presse était organisée dans des entrepôts par l'Economie de guerre, et les journalistes présents reçurent une documentation de la délégation du commerce concernant les possibilités d'importation. L'une des pièces disait notamment à propos du sucre : « On estime qu'une production normale sera de nouveau possible dans 15 mois environ. Mais comme la demande en sucre est considérable, les producteurs s'efforcent d'intensifier la production dans la mesure du possible et l'on peut craindre que, dans trois années environ, nous ne nous trouvions de-

vant une surproduction générale de cette denrée ».

Le 3 avril 1946, le Conseil national adoptait un arrêté autorisant la Confédération à « statuer sur la nécessité de créer de nouvelles sucreries »...

* * *

Le gouvernement entend éviter le retour à la surproduction du lait, ce gros problème d'avant-guerre, et veut pouvoir fixer un certain nombre d'hectares à cultiver en betteraves. En intensifiant la production indigène de sucre, il pare du même coup au danger de pénurie en cas de conflit mondial.

Cependant, le sucre suisse revient extrêmement cher. Le coût de la transformation de la betterave dépasse de beaucoup le prix de la betterave elle-même. Le prix de vente du sucre est environ neuf fois plus élevé que celui du sucre étranger à la frontière. On ne peut donc fabriquer du sucre chez nous qu'à grands coups de subventions.

Autre objection, formulée au Conseil national par M. Favre en particulier : si désireux qu'on soit de favoriser la paysannerie (dans l'hypothèse où le régime des subventions fédérales lui serait véritablement profitable), on doit hésiter à l'occurrence à le faire par le moyen d'un arrêté complètement dépourvu de base constitutionnelle. Oui ou non, sommes-nous encore un « Etat de droit », et n'est-ce pas créer un précédent extrêmement dangereux que de se moquer pareillement des règles ? M. Stampfli, avec cette lourde ironie qui lui est propre, a beau parler du parti des « professeurs », ce soi-disant réalisme nous conduit tout droit à l'arbitraire, et cela peut mener loin...

Le chef du Département de l'économie publique s'est d'autre part défendu de vouloir faire du « dirigisme » agricole. L'arrêté en question ne serait pas du tout l'une des pièces d'une grande machine étatique, mais une modeste mesure s'apparentant à cent autres de même acabit.

L'argument était mauvais, car la question du su-

cre, très complexe, devait précisément être étudiée d'après un plan d'ensemble ressortissant aussi bien au commerce, à l'industrie, à la consommation, qu'à la production agricole.

* * *

On s'inclinerait cependant devant la décision des mandataires du peuple, si l'on était convaincu qu'on n'a considéré que l'intérêt du pays dans cette affaire. Or, il s'agissait surtout de faire plaisir aux Zurichois (toujours eux !) qui appellent de leurs vœux une fabrique de sucre. Sinon, pourquoi aurait-on écarté les demandes de la Suisse romande ?

Le comité de la Fédération des agriculteurs romands, qui avait adressé le 18 janvier un mémoire au Département fédéral pour lui faire comprendre que le projet devait laisser, par ses dispositions, la place pour une troisième fabrique en Suisse romande, reçut à cette époque une réponse très encourageante. Mais quand au Conseil national M. Chaudet proposa l'adjonction d'un petit paragraphe disant que la Confédération « tiendra compte, lors de la construction de nouvelles sucreries, des principaux centres de production » (le canton de Vaud en est un), M. Stampfli, appuyé par des députés suisses allemands, s'y opposa...

C. Bodinier.



De jour en jour

De la S. des N. à l'O. N. U. - Après le „séjour“ des Russes en Iran : un coup d'Etat provoqué par les modalités de l'accord pétrolier La France sera-t-elle contrainte d'accepter un gouvernement central en Allemagne ?

— La première séance de la session de liquidation de la S. d. N. s'est donc ouverte lundi, à Genève, dans une atmosphère morne et indifférente — comme il convient aux choses qui meurent...

Et pourtant, elle fut cependant marquée d'un petit incident : le président Hambro avait proposé pour les sièges de vice-présidents les trois grandes puissances qui font partie de la S. d. N. : la Grande-Bretagne, la France et la Chine, et la Suisse, par courtoisie à l'égard du pays sur le territoire duquel se tient l'assemblée. Le représentant de l'Angleterre proposa à son tour les candidatures du Canada, du Mexique, de la Pologne et de la Turquie.

Le comité des nominations, composé de onze membres, qui devait décider, se trouva donc en présence de huit candidatures pour huit sièges. L'Argentine suggéra que la candidature du Mexique fût retirée pour lui faire place, mais le comité remit sa décision au vote secret, qui donna six voix pour le Mexique et quatre pour l'Argentine.

La délégation de l'Argentine considéra cet échec comme une offense imméritée et à la reprise de la séance, à midi 30, sa place dans l'assemblée resta inoccupée. Et l'on dit que l'Argentine se retirerait de la Société des Nations !

— L'O. N. U., elle, est bien vivante, et elle a du pain sur la planche ! N'est-on pas persuadé, à New-York, qu'un nouveau conflit éclatera entre les grandes puissances au Conseil de sécurité, la Pologne étant toujours décidée à porter sur le tapis l'affaire espagnole en recommandant à toutes les Nations unies de rompre leurs relations diplomatiques avec l'Espagne ? La Pologne sera appuyée par la Russie, la France et le Mexique, alors que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne feront tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter une discussion. Les milieux bien informés croient que Londres et Washington se sont préparés déjà à repousser la contre-attaque russe au Conseil de sécurité.

Le secrétaire d'Etat, M. Byrnes, dont l'intervention en faveur de l'Iran a causé une profonde impression, ménerait l'opposition à toutes demandes de Moscou formulées dans le but d'obliger le Conseil de sécurité à se reconnaître coupable...

— Nous évoquons l'affaire de l'Iran : les Russes ont commencé d'évacuer la province de Gi-

lan, située à proximité immédiate de l'U. R. S. S. Il y a deux jours, des avions soviétiques lancèrent des tracts sur les villes et villages de la province prenant congé de la population et la remerciant de son hospitalité et de l'excellent esprit qui régnait toujours entre les Russes et les Iraniens...

... Mais on a annoncé officiellement lundi à Téhéran que trois détachements de gendarmerie ont été envoyés dans la province de Mazanderan, sur les rives sud de la mer Caspienne, où un soulèvement s'est produit. Ces troupes ont été l'objet d'un accueil enthousiaste de la population.

Le premier ministre Ghavam Saltaneh a déclaré qu'il n'existait aucune cause d'inquiétude, et qu'il serait aisé de se rendre maître de la situation.

Le coup d'Etat aurait été dirigé contre Ghavam Saltaneh, qui a rencontré une forte résistance de la part des milieux de droite, dans la question de la conclusion de l'accord sur le pétrole, avec l'Union soviétique.

Le mouvement insurrectionnel — qui se serait étendu à plusieurs provinces — ne serait donc pas celui qu'espéraient peut-être les Russes !

... Sur les modalités de l'accord pétrolier, M. Saltaneh a révélé que le gouvernement de Téhéran a accordé une concession de cinquante ans au consortium de pétrole irano-soviétique qui est en train de se constituer. Le rapport des parts sera, pour les premières 25 années, de 51 à 49 en faveur de la Russie, et pour les autres 25 années, de 50 à 50. Les terrains pétroliers resteront propriété de l'Iran, qui mettra à disposition les bâtiments d'administration, tandis que la Russie fournira toutes les machines et les outils.

Le Premier iranien a communiqué encore que le gouvernement avait invité l'Azerbeïdjan à envoyer des représentants à Téhéran pour trouver une solution au différend qui oppose encore la province au gouvernement central.

— Revenons en Europe : selon des informations de source compétente, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Russie ont décidé, vu l'attitude intransigeante de la France, d'agir énergiquement par tous les moyens de pression qu'elles ont à leur disposition, pour obliger le gouvernement de Paris à se déclarer d'accord pour l'éta-

blissement d'un gouvernement central en Allemagne.

Ce serait là la seule manière d'arriver à une entente entre les quatre puissances d'occupation en l'espace de quelques semaines, probablement même avant la Conférence des ministres des affaires étrangères.

On ignore de quelle manière cette pression se manifesterait, mais il n'est pas exclu que les Etats-Unis refusent de signer le traité économique que M. Léon Blum est en train de négocier à Washington, tandis que, d'autre part, la France serait invitée à se retirer de l'Allemagne et du comité de contrôle allié. Les milieux officiels sont toutefois d'avis que des mesures aussi sévères ne seront pas nécessaires.

Le général MacNarney, commandant des forces américaines en Allemagne, a condamné l'attitude de la France dans son dernier rapport, qui ne se réfère pas seulement aux mois de février et mars, mais résume la situation qui règne en Allemagne après neuf mois d'occupation. Ce rapport constate notamment que l'obstacle principal à une réorganisation de l'agriculture et du ravitaillement en Allemagne est la division de ce pays en quatre zones qui n'ont aucun contact effectif entre elles...

Pauvre Allemagne ! semble-t-on donc commencer à dire... Cela devait venir... Mais combien plus pauvre France dont on paraît se complaire à exposer la sécurité, les vies et les biens à l'invasion chronique des hordes teutoniques ! Car les « garanties » qu'on lui accordera sur le papier — elles valent ce qu'elles valent ! — ne sauraient lui fournir l'assurance et la tranquillité qu'hériditairement et avec tant de raisons elle réclame sur le terrain...

Nouvelles étrangères

Les élections municipales à Milan

Les socialistes sont le parti le plus fort à Milan où, selon les résultats connus jusqu'ici, ils ont obtenu le 35 % des voix. Ils sont suivis par les démocrates-chrétiens avec 28 %, ce qui est une affirmation exceptionnelle pour une ville comme Milan qui, avant d'être fasciste, a toujours été de gauche.

Les communistes ont le 23 %. Les trois autres listes suivent très éloignées. Il faut souligner qu'à Milan les socialistes et les communistes ont purement combattu entre eux au cours des élections, et que M. Saragat, qui est l'adversaire acharné de toute alliance entre socialistes et communistes, a prononcé un discours décisif à la veille du scrutin.

Les communistes saccagent un vicariat en Mandchourie

Selon des nouvelles parvenues au Vatican, les troupes d'une armée chinoise, composée de communistes, ont envahi et saccagé le vicariat de Tsiou-Tsien, en Mandchourie occidentale. Ce vicariat est dirigé par Mgr Tchao. La province compte 86,000 catholiques sur 150,000 habitants. Quelques religieux ont pu fuir jusqu'à Pékin et ne savent pas ce que sont devenus les autres.

Nouvelles suisses

L'inauguration de la ligne directe Genève-New-York

Lundi soir a eu lieu à l'aérodrome de Cointrin l'inauguration officielle du service aérien Genève-New-York assuré par la Trans World Airline.

La cérémonie a été honorée de la présence des conseillers fédéraux Celio, chef du Département des postes et chemins de fer, et Petitpierre, chef du Département politique, du ministre des Etats-Unis, Leland Harrison, de représentants des autorités cantonales et municipales genevoises et des milieux de l'aviation civile américaine.

M. Celio a pris personnellement livraison du premier sac postal amené des Etats-Unis à bord du quadrimoteur de la TWA et qui est arrivé à Genève à 19 h. 25. Le chef du Département des postes et chemins de fer remit au capitaine de bord du même appareil le premier courrier à destina-

tion de New-York. Salvant les personnes présentes, M. Celio a prononcé une allocution dont voici la conclusion :

L'inauguration de cette première ligne directe entre les Etats-Unis et la Suisse veut signifier le renversement d'un état de choses, veut consacrer le couronnement de tous les efforts pour créer l'équilibre entre les conquêtes de la science et l'idéal de la paix laborieuse. C'est dans cet esprit que j'exprime à la noble république des Etats-Unis, à tous ses alliés et à vous les soldats pacifiques de l'air, les sentiments du respect, de l'amitié et de l'espoir du peuple suisse et de son gouvernement.

Le ministre des Etats-Unis, M. Harrison, remit à cette occasion à M. Celio une plaque commémorative et exprima à son tour l'espoir confiant et le vœu que l'établissement de cette ligne servira à renforcer les liens qui, dans une confiante amitié, unissent les gouvernements et les peuples de Suisse et des Etats-Unis.

Enfin, M. Casai, chef du Département des travaux publics, prit la parole au nom du Conseil d'Etat de Genève et remit la traditionnelle chanson genevoise au capitaine de bord pour être transmise aux autorités américaines.

A 20 h. 25, le gros quadrimoteur, tous feux de bord allumés, reprenait son envol en direction d'Orly à Paris, pour une première escale, emmenant plusieurs passagers et 14 sacs postaux à destination de New-York, Boston, Philadelphie et Washington.

La cérémonie de l'aéroport a été suivie d'une réception à l'Hôtel des Bergues.

Un ingénieur fait une chute mortelle en montagne

M. Robert Ardenz, âgé de 28 ans, ingénieur, assistant à l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich, dont les parents habitent Bienne, a fait une chute mortelle dans une crevasse dans la région du Jungfrauoch, alors qu'il faisait du ski avec deux camarades. Son corps a été retrouvé.

L'épuration dans la ville fédérale

Au cours de l'année écoulée, les mesures d'épuration contre le personnel de la légation d'Allemagne se décomposent comme suit : 24 expulsions sur la base de l'article 70 de la Constitution fédérale, et 105 renvois. Tous les expulsés ont quitté la Suisse cependant qu'un certain nombre de renvoyés ont été internés. Il y avait 106 propositions d'expulsion ou de renvoi contre d'autres étrangers. Jusqu'à la fin de 1945, il y a eu ici départ effectué dans 42 cas. D'autre part, le cas de 1083 autres étrangers a été soumis à un nouvel examen. Au cours de l'année passée, 154 demandes de venir à Berne ont été rejetées, soit du fait de la pénurie de logements, soit du fait de dispositions de la police des étrangers. Le corps de police municipal compte 205 hommes.

Ils voulaient fuir en Afrique

Des chalets de week-end et de petites maisons d'habitation ont été cambriolés dernièrement dans une commune des environs de Zurich. La police est parvenue à identifier les coupables. Trois d'entre eux, des garnements de 17 ans, ont été arrêtés sur les bords du Léman, alors qu'ils avaient l'intention de fuir en Afrique, et un quatrième, un manœuvre, a été appréhendé à Glattbrugg. L'enquête a prouvé que la bande avait également opéré dans le stand de tir de Kerholz.

La prisonnière en fuite retrouvée

La police de Winterthur a arrêté dans un hôtel une femme qui s'était inscrite sous un faux nom. Il s'agit d'une sommelière, qui en mars dernier, s'était échappée d'une prison bernoise en aidant en même temps deux compagnes à recouvrer la liberté. Cette femme avait commis de nombreux vols depuis sa fuite.

Embardée mortelle

Deux motocyclistes, occupant un side-car, roulant à grande vitesse, ont manqué un virage et sont venus s'écraser contre la barrière d'un jardin à Aarau. Le conducteur, M. Max Rohr, né en 1906, a été tué sur le coup, tandis que son compagnon, M. Karl Rohr, né en 1919, a été conduit grièvement blessé à l'hôpital. Tous deux viennent de Rohr, près d'Aarau.

La corde se rompt

M. Eugène Stalder, de Bürglen, a fait une chute mortelle à la 5me pointe des Kreuzberg, massif du Säntis, Appenzell, à la suite de la rupture de la corde.

Poignée de petits faits

* La commune de Milan aurait terminé les négociations avec les banques suisses pour un emprunt de trente milliards de liras en vue de la construction d'une ligne de métro.

* L'artiste de cinéma Jocelyne Gael a été condamnée par le tribunal de Lyon à la dégradation nationale à vie et vingt ans d'interdiction de séjour dans cinq départements : Rhône, Seine, Seine-et-Oise, Var et Alpes-Maritimes. La Cour a en outre ordonné la confiscation d'une somme de un million et d'un certain nombre de bijoux. L'artiste s'est pourvue en cassation.

* Jusqu'à fin 1945, le Don suisse a reçu 143,700,000 francs. 100 millions proviennent de la

Confédération et le reste de dons en espèces ou en nature du peuple suisse. Les dépenses se montaient à 23,400,000 francs à fin 1945.

Les fonds sont gérés par l'administration générale des finances.

* Quatre chefs communistes, dont trois sont députés à l'Assemblée constituante, ont été victimes d'un accident d'automobile alors qu'ils se rendaient en Haute-Savoie.

* La Cour de justice de l'Etat italien a retiré leur mandat à trois nouveaux sénateurs, après avoir examiné les cas de 394 membres du Sénat inculpés de collaboration avec l'ennemi. Les trois sénateurs en question sont MM. Angelo Abisso, célèbre avocat du Midi, le professeur de médecine Eugenio Morelli, et le grand industriel Pietro Purcellii.

* A la fin de l'année 1945, il y avait à Berne 30 hôtels et auberges, 173 cafés et brasseries, 69 établissements sans alcool, 86 pensions et 6 cuisines populaires.

* Le Tribunal de la Gruyère a jugé un nommé M. M., jeune homme de Marsens, qui était accusé d'avoir tué plusieurs chiens de la région. Les chasseurs de la Basse-Gruyère constatèrent, l'automne passé, que leurs chiens disparaissaient mystérieusement.

Il a été condamné à huit jours de prison avec sursis et il paiera 350 francs pour les chiens abattus, plus, naturellement, les frais du procès.

Nouvelles locales

Clôture des cours d'hiver à l'Ecole ménagère rurale de Châteauneuf

On nous écrit :

La clôture des cours d'hiver à l'Ecole ménagère rurale de Châteauneuf, suivant à quelques jours près celle de l'Ecole d'agriculture, a donné lieu en cette matinée du 6 avril, à une manifestation toute intime qui réunit professeurs, parents, élèves et amis de l'établissement.

A l'agape servie à cette occasion, nous avons noté la présence de M. le conseiller d'Etat Troillet, chef du Département de l'Intérieur, de Mme et de M. le directeur A. Luisier, de M. le recteur Cretlow, de nombreux parents et invités.

La Rde Sœur directrice présente son rapport et souligne les efforts développés en faveur de l'enseignement ménager à Châteauneuf. Cette Ecole ne doit pas être quelconque et assimilée aux autres institutions d'enseignement ménager.

Ce n'est plus une école de village, mais, une division supérieure tendant à donner à la paysanne du Valais une formation adéquate et privilégiée. L'on fait beaucoup pour la famille à l'heure actuelle et l'on a raison. C'est la femme qui fait les familles heureuses, et c'est en formant intellectuellement, moralement et professionnellement cette âme du foyer que l'on fera réellement la prospérité du pays.

La lecture du palmarès se fait au milieu de l'enthousiasme général. Des prix de valeur sont décernés aux élèves les plus méritantes.

M. le conseiller d'Etat Troillet se fait un devoir de remercier les Révérendes Sœurs et MM. les professeurs pour l'effort accompli en matière d'enseignement et de formation. Il ne manquera pas, dès que les circonstances le permettront, de pousser encore au développement de cette Ecole ménagère rurale dont le rôle est de donner une formation appropriée et complète aux jeunes filles de la campagne, promesses de nos foyers paysans. A. M.

Liste des élèves qui ont obtenu le diplôme à l'Ecole ménagère rurale

- 1. Bender Gisèle, Fully
2. Berclaz Marie-Jeanne, Montana
3. Bonvin Elsa, Granges
4. Bonvin Euphrasine, Chermignon
5. Bruchez Cécile, Lourtier
6. Bruchez Marie, Vens-Sembrancher
7. Cretlow Céline, Randogne
8. Déléze Lucie, Baar-Nendaz
9. Florey Lucienne, Randogne
10. Giroud Valentine, Charrat
11. Massery Gerda, Venthône
12. Pannatier Hedwige, Vernamiège
13. Pitteloud Paula, Les Agettes
14. Posse Anna, Chamason
15. Savioz Marie, Signèze-Ayent
16. Séverin Elisabeth, Erde-Contthey
17. Vocat Thérèse, Niouc-Anniviers
18. Vogel Marie, Sion
19. Wyden Pia, Fiesch
20. Zingg Berta, Gossau

Chez les producteurs de fruits et légumes

(Corr. part.) Les délégués de cette importante fédération économique ont tenu leur assemblée à Sion à l'Hôtel de la Gare, sous la présidence de M. Maurice Troillet, conseiller d'Etat, chef du Département de l'Intérieur et de l'Agriculture.

Parlant de l'écoulement de nos produits, M. Troillet souligna que durant l'année dernière cet écoulement a été encore subordonné à l'état de guerre. A l'avenir, de nouvelles difficultés vont se présenter. Il s'agira de les vaincre en faisant preuve de beaucoup de discipline.

Au point de vue statistique, il précisa que la production valaisanne de fruits et légumes s'éleva en 1945 à 24 millions 903 kilos contre 26 millions 323 mille kilos l'année précédente.

Le président rappela la mémoire de M. Fama, ancien conseiller d'Etat, vice-président de la Fédération, décédé au cours de l'année 1945.

Aux divers, plusieurs personnes intervinrent.

M. Luisier, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture, donna d'intéressants renseignements sur le travail effectué par le Bureau des statistiques agricoles en notre grand établissement. Le distingué orateur parla ensuite de la création d'un Office central de météorologie agricole, dont une des tâches principales sera, en cas de danger de gel, de donner des renseignements nécessaires aux intéressés. Un film sur la culture de l'abricotier, réalisé par M. Ed. Mussler, et commenté par M. M. Lampert, directeur de l'Office central, fut en fin de séance présenté aux participants.

Vu l'immense succès... deux représentations supplémentaires de «La nuit des Quatre-Temps»

Consécration réciproque de la valeur dramatique de la pièce, de la qualité de l'interprétation et de l'intelligence du public, passionné pour le beau et bon théâtre, les représentations de «La Nuit des Quatre-Temps» à St-Maurice ont remporté un succès croissant qui toucha dimanche dernier à l'apothéose. En matinée et en soirée, la Salle des spectacles était comble de personnes accourues de toutes les régions du Valais et des localités vaudoises voisines, et l'on a — sans forcer l'expression — refusé du monde !

Devant une telle affluence, qui est leur fierté, leur joie et leur plus douce récompense, actrices et acteurs, chanteuses et chanteurs, ont redoublé de ferveur et de soin, et de la scène, où les magnifiques décors d'André Bergerand séduisent et ravissent les yeux, au parterre, une émotion communicative se répandait au fil des épisodes poignants de la légende de René Morax et Gustave Doret...

... Mais plus et mieux que ne saurait le faire un trop bref article de journal, la voix de tous ceux qui y contribuèrent par leur présence et s'en retournèrent enchantés, aura dit à la ronde ce que fut ce triomphe...

Aussi, veut-on simplement et seulement annoncer, ici, que pour satisfaire les nombreuses demandes qui n'ont pu l'être, et pour ne priver quiconque en serait désireux, sur la foi des échos unanimement louangeurs, d'enrichir son esprit, son cœur et sa mémoire d'un souvenir artistique réconfortant, lumineux et touchant, le Comité d'organisation s'est résolu à deux «supplémentaires» qui auront lieu dimanche prochain, 14 avril, à 14 h. 15 et à 20 h. 15. Ce seront irrévocablement les dernières représentations ! Qu'on se le dise et que l'on se hâte de retenir sa place au Bazar Agaunois, Téléphone No 5.41.54.. Le «Chœur-Mixte» et le «Vieux Pays» de Saint-Maurice vous attendent, vous tous qui, pour une raison ou pour une autre, n'avez encore pu applaudir — puisqu'ils le méritent — à l'effort qu'ils ont mené à bien pour vous être agréables. A dimanche, donc !

N.-B. — Grâce à l'extrême amabilité des C. F. F., le direct de 23 h. 38 s'arrêtera encore à toutes les stations jusqu'à Sion, et, sur la ligne du Tonkin, un train spécial quittera Saint-Maurice à 23 h. 40 pour Monthey, avec arrêt à Massongex. Enfin, la représentation de l'après-midi est terminée assez tôt pour qu'on puisse prendre l'omnibus montant de 17 h. 10.

Arrestation

La police cantonale a arrêté à Saint-Maurice un individu étranger au canton, repris de justice, qui était recherché par le commandant de police d'Aarau. Il a été remis à l'autorité qui le réclamait. Il avait déjà commencé à faire des dupes en notre ville !

Le Festival des Musiques du Valais central

Le printemps arrive à pas de géant. La nature entière se réveille. Sur nos coteaux, les arbres laissent entrevoir leurs premières feuilles. Ce sera dans un décor splendide que le 12 mai 1946 les 20 sociétés de musique de la Fédération du Valais central arriveront à Ayent pour participer à leur traditionnelle manifestation musicale.

Le Comité d'organisation travaille depuis des semaines déjà à mettre au point tous les menus détails.

Un service d'autocars sera organisé à cette occasion. Les départs se succéderont à intervalles réguliers de 10 minutes et auront lieu au nord de

Celui qui souffre des vers...

laisse inutilement sa santé s'amincir. Prenez le VERMOCURE, le vermifuge moderne, et vous vous en libérerez. Le VERMOCURE est facile à prendre, soit sous forme de sirop, pour les enfants, soit en comprimés, pour les adultes. Le VERMOCURE fait disparaître en peu de jours aussi bien les vers intestinaux que les ascariides ordinaires.

Se trouve dans toutes les pharmacies. Etablissements R. BARBEROT S. A., Genève.

Œuvre française d'assistance

aux victimes de la guerre désirant créer pour ses grands malades un centre de repos en Suisse, serait reconnaissante aux personnes pouvant lui venir financièrement en aide. Envoyer les dons à M. Jacques SUCH, «Accueil Français», 19, rue Lamartine, Genève.



DIABLETETS L'APERITIF PARFAIT

Dernière heure

Nouvelle crise au Conseil de l'O.N.U.

NEW-YORK, 9 avril. — Une nouvelle crise vient de surgir au sein du Conseil de sécurité, par suite de l'attitude de l'Union soviétique, qui soutient que le Conseil est dans l'erreur dans le traitement de la question iranienne.

Les délégués anglo-américains ont eu plusieurs séances officielles pour prendre position. Aucun des délégués n'a exprimé ouvertement son opinion, mais l'on a des raisons de croire qu'ils partagent l'opinion du représentant australien qui accusa le gouvernement de Téhéran de ne pas avoir agi correctement envers le Conseil même.

On ne croit pas que M. Byrnes changera son attitude, mais il se trouverait évidemment embarrassé si l'Iran demandait au Conseil que la question qui le concerne soit considérée comme définitivement réglée.

Le délégué iranien, M. Ala, a refusé d'exprimer son opinion.

Un prélat victime d'un accident d'auto

BRUXELLES, 9 avril. (Belga). — Mgr Gramont, qui vient de passer une quinzaine de jours à Bruxelles, devait rentrer incessamment en Autriche, mais il vient d'être victime d'un accident d'auto.

On apprend mardi matin que contrairement à ce qu'on avait primitivement pensé, l'état de santé du Prélat autrichien n'inspire pas d'inquiétude malgré certaines blessures assez profondes.

Un recours mal fondé

NEUCHÂTEL, 9 avril. (Ag.). — Le Tribunal fédéral a déclaré mal fondé le recours de la Société immobilière du Crêt S. A. contre le jugement rendu par le Tribunal cantonal neuchâtelois en faveur de la ville et il a confirmé ce jugement.

Cette société immobilière réclamait à la commune de Neuchâtel une indemnité de 80,000 francs, à la suite du préjudice qu'elle estimait avoir subi du fait de la construction du laboratoire suisse de recherches horlogères, non loin de l'immeuble qu'elle possède à la rue Desor.

toutes les offensives séduinoises demeurèrent sans résultat.

Il est vrai qu'il était malaisé de jouer contre les « Verts » qui pratiquèrent de bout en bout une défense serrée et un marquage impitoyable. Mais il y avait un moyen de surprendre l'adversaire, c'était d'opérer par larges déplacements, d'aérer en quelque sorte le jeu et de substituer aux petites passes latérales facilement interceptées de larges ouvertures aux ailiers. Cette tactique, les visiteurs ne se firent pas faute de l'adopter, car, se voyant étroitement marqués eux aussi, ils s'efforcèrent de desserrer l'étreinte en procédant par de longues balles à suivre, soit par des échappées dont l'une, grâce tout d'abord à un relâchement des demi-séduinois et ensuite grâce à une mésentente des lignes arrière, permit à l'inter Cruchon de reprendre un centre de la droite et de marquer le but décisif.

Comme il ne restait plus que vingt minutes de jeu, le sort de la partie semblait scellé comme ce fut d'ailleurs le cas. Les efforts conjugués du onze local ne réussirent en effet pas à briser l'obstruction acharnée et méthodique des joueurs vaudois presque tous repliés en défense.

La fin du match fut sifflée laissant les poullains de Bichsel vainqueurs d'une rencontre qui aurait tout aussi bien pu tourner à l'avantage de leurs malheureux adversaires qui n'ont décidément pas de chance. Le score obtenu dimanche est toutefois le même que celui déjà enregistré contre le Locle, Sierre et Montreux, ce qui semble bien prouver que les Séduinois ont perdu l'habitude de marquer des buts. Leur compartiment offensif est quasi inefficace. Il lui manque surtout un réalisateur dans le genre de Pasquini ou de Schynrdig, réalisateur capable à lui seul de faire pencher, dans un match décisif, la balance en faveur de ses couleurs. C'est un fait à déplorer et à souligner, mais dont l'évidence saute aux yeux.

La défaite subie par les représentants de la capitale risque de leur être fatale, Renens ayant en effet battu Racing. Les Séduinois ont encore quelques chances du fait qu'ils doivent recevoir chez eux les banlieusards lausannois. Mais là aussi, il s'agira pour eux, non seulement de dominer, mais encore de traduire leur supériorité par des buts.

Une mention à l'arbitre M. Ducret, de Vevey, qui fut parfait. Per.

Championnat valaisan de gymnastique aux engins : finales

Les finalistes du championnat valaisan aux engins se sont rencontrés dimanche à Saxon dans la salle du Casino pour disputer la dernière phase de ce championnat.

A 14 h. 30, M. Charly Gaillard, président du comité d'organisation, présente les équipes au public, fort nombreux, venu applaudir ces gymnastes, à MM. Schmid et Roussy, président et membre du comité directeur, ainsi qu'à tous les représentants des différents comités de gymnastique. Sitôt après, les concours débutent par les parallèles, suivis des anneaux, cheval, préliminaires, reck, où des exercices d'une rare beauté et d'un style harmonieux et compliqué firent honneur à la gymnastique artistique.

Résultats :

Cat. A : Blatter Albert, 76.30 ; Blatter Arnold, 75.85 ; Jenk Paul, Martigny, 75.45 ; Pahud Emile, Martigny-Bourg, 72.95 ; Schweinardt J., Saxon, 71.10 ; Tschopp J., Chippis, 68.10.
Cat. B : Thomy Edouard, Brigue, 68.15 ; Thomy H., Brigue, 67.65 ; Grand David, Chippis, 66.80 ; Rosset Maurice, Saxon, 65.50, etc., etc.

Expert suisse chargé de l'élaboration d'une nouvelle Constitution bavaroise

SAINT-GALL, 9 avril. (Ag.). — Le professeur Dr Hans Nawiasky, de la Haute école de commerce de St-Gall a été chargé par les autorités militaires américaines en Allemagne et sur désir du gouvernement bavarois, de participer aux travaux d'élaboration d'une nouvelle Constitution bavaroise et de se rendre, à cette fin, à Munich.

Nos légations sont en mauvais état

BERNE, 9 avril. (Ag.). — Les bâtiments de nos légations en Europe ont en partie subi des dégâts considérables par suite des événements de la guerre. Le bâtiment de Rome est resté intact. En revanche, des travaux de réparation importants sont nécessaires aux édifices de Londres, Berlin et Paris.

Trafiquants arrêtés

GENEVE, 9 avril. (Ag.). — Le nommé Locatelli, 38 ans, carrier au Pas-de-l'Echelle, avait fait l'acquisition d'une centaine de billets suisses de mille francs. L'opération avait fait l'objet d'un troc contre des louis d'or détenus par l'acheteur. Peu après, la validité des billets ayant paru suspecte, Locatelli les confia à un certain Pogliazzo, 43 ans, qui leur fit franchir la frontière pour vérification. La police suisse intervint et alerta les gendarmes du Pas-de-l'Echelle qui, en collaboration avec les services des renseignements généraux, a procédé à l'arrestation des deux comparses et d'un cafetier d'Annemasse, lequel serait compromis dans cette affaire. Tous trois ont été déférés au parquet de Saint-Julien.

GENEVE, 9 avril. — En corrélation avec l'arrestation opérée en Suisse et à Annemasse de trafiquants de faux billets de mille francs, la « Tribune de Genève » apprend que l'enquête de la police française se poursuit à Paris où l'on vient de saisir 25 de ces faux billets qui ont été remis sur place aux enquêteurs. D'autre part, on aurait découvert à Paris les plaques ayant servi au tirage des fausses coupures. Trois arrestations ont été opérées dans la capitale française. On estime à

Le grand « Derby d'Ovronnaz », Leytron

Le grand « derby » d'Ovronnaz, la plus grande compétition de ski d'arrière-saison, se déroulera le dimanche 14 avril dans la petite station d'Ovronnaz, sous le haut patronage de Vico Rigassi, le populaire reporter sportif de la Radio de Suisse romande.

M. le colonel Desfayes et d'autres personnalités de la région font partie du comité d'honneur.

Cette compétition s'annonce cette année-ci comme l'une des plus importantes d'après-guerre.

L'élite des coureurs français, sous la conduite du grand champion James Couttet, encadré de ses brillants seconds, se mesureront dans une lutte palpitante avec les coureurs les plus chevronnés de Suisse alémanique et de Romandie.

Les sympathiques skieuses, Georgette Thiollière, Olivia Ausoni, Abetel, Sophie Bonvin, etc., défendront les couleurs des sportives.

Les ski-clubs de Saas-Fee, Wengen, S. A. S., Caux, Montana, Zermatt, Champex, Martigny, Verbier, Champéry, etc., ont fait parvenir l'inscription de leurs meilleurs éléments. Les Rominger, Pignat, Grosjean, Talon, Felli, Moreillon, Vullier, Raymond, Andenmatten, Buman, Supersaxo, Teytaz, Tornay, etc., disputeront la palme aux représentants d'Outre-Jura.

Un pavillon superbement achalandé récompensera les heureux vainqueurs.

Plusieurs challenges de prix seront attribués aux équipes victorieuses.

La piste est un slalom géant de 2 km. 800 avec 750 m. de dénivellation piqué de 30 portes. Le classement se fera individuel et par équipe de 3 coureurs. Seuls les coureurs en possession d'une licence pourront prendre le départ.

Etant donné le faible effectif de lits que la petite station d'Ovronnaz est en mesure de mettre à disposition, les coureurs et spectateurs de la région sont priés de se déplacer le dimanche matin.

Un service de cars Riddes-Ovronnaz-Leytron et retour fonctionnera à chaque train à partir du 13 avril, à 15 h. 30.

Une cantine soignée servira la restauration samedi soir et dimanche.

PROGRAMME

Dimanche 14 avril

7 h. et 9 h. 30 Messe à la Chapelle d'Ovronnaz
8 h. Distribution des dossards
8 h. 15 Rassemblement des coureurs pour instruction
8 h. 30 Reconnaissance de la piste et montée des coureurs
11 h. 1 Premier départ
13 h. Fin des concours
14 h. à 16 h. Départ des cars pour Leytron « Louis des Reines », le populaire manager, présentera les vedettes de la lutte
18 h. Distribution des prix à la grande salle de la Coopérative
18 h. 55 à 19 h. 15 Reportage de la course de Leytron, à la radio de Suisse romande, par Vico Rigassi.

Pour renseignements complémentaires : samedi, tél. 4.15.10 et 6.14.32 ; dimanche, tél. 4.15.30, Ovronnaz.

La présence de l'équipe nationale française et des meilleurs skieurs du pays est un grand événement sportif pour le Ski-Club d'Ovronnaz. Félicitations aux organisateurs et plein succès aux coureurs. Rd.

vingt millions le montant des faux billets fabriqués en France. Le plus gros stock se trouverait actuellement en Belgique.

Nullité des transferts de propriétés

VIENNE, 9 avril. (A. F. P.). — Le gouvernement autrichien vient de déposer devant le Parlement un projet de loi déclarant nuls tous les transferts de propriétés qui ont eu lieu en Autriche sous le régime nazi dans le cadre de la pénétration économique et politique allemande.

Grève de bouchers

MULHOUSE, 9 avril. (Ag.). — Les 45 bouchers de la région d'Altkirch, se trouvant dans l'impossibilité de se procurer du bétail, ont décidé de suspendre toute activité à partir du 8 avril.

Radio-Programme

SOTTENS. — Mercredi 10 avril. — 7 h. 10 Le salut musical. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Oeuvres de Massenet. 10 h. 10 Emission radiocolaire, Claude Debussy. 10 h. 40 Quelques disques. 11 h. Emission commune. Travaux en musique. 11 h. 30 Genève vous parle. 12 h. 15 Un grand saxophoniste de jazz : Glyn Paque. 12 h. 30 Le rail, la route, les ailes. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Facéties musicales. 13 h. 10 The Rio Grande, poème descriptif pour chœur et orchestre et piano-solo. 13 h. 25 En écoutant les beaux disques : Petits feuillets d'histoire. 17 h. Emission commune. 17 h. 45 La minute de Pro Radio. 17 h. 46 Sélections des films les plus célèbres de Walt Disney. 18 h. Au rendez-vous des benjamins. 18 h. 30 Voulez-vous jouer aux échecs ? 18 h. 45 Musique enregistrée. 18 h. 55 Au gré des jours. 19 h. A l'écoute de la paix qui vient... 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 25 Musique de table. 20 h. Une demi-heure avec la marquise de Sévigné. 20 h. 30 Le célèbre quatuor d'Amsterdam. 22 h. Les travaux de la S. d. N. 22 h. 20 Informations. 22 h. 25 Un disque.



Monsieur Alexis CHEVALLEY, à St-Maurice ;
Monsieur Charles CHEVALLEY, ses enfants et petits-enfants, à St-Maurice et Delémont ;
Madame et Monsieur Charles GAY-CHEVALLEY, à St-Maurice ;
Monsieur et Madame Jules CHEVALLEY-ZEITER et leurs enfants, à St-Maurice ;
Mademoiselle Jeanne CHEVALLEY, à St-Maurice ;

Monsieur et Madame Maurice CHEVALLEY-TACCHINI, à Collonges ;
Madame Veuve Julie PENEY et ses enfants, à Genève et Meyrin ;
Madame Cécile ROMIEUX-CHEVALLEY, à Genève ;
Monsieur le Chanoine F. CHEVALLEY, à St-Maurice ;
les familles alliées CHEVALLEY, à St-Maurice ; MORISOD, GALLAY et FROMENTIN, à Massongex ; ROUGE, PENEY, AMACKER, MONNAY et COUTAZ, à St-Maurice, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Emile CHEVALLEY

leur bien cher père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, grand-oncle et cousin, décédé le 9 avril 1946, après une courte maladie, dans sa 85me année, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à St-Maurice, jeudi 11 avril, à 10 heures 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Les membres de la Société de Secours mutuels de St-Maurice et des environs sont priés d'assister au convoi funèbre du sociétaire

Monsieur Emile CHEVALLEY

le jeudi 11 avril 1946, à 10 h. 30.

Le Comité.



Madame Pauline PENEY-BERARD, à St-Maurice ;

Madame Veuve Henri PENEY et ses enfants, à Genève ;
Monsieur Maurice PENEY, ses enfants et petits-enfants, à St-Maurice ;
Madame et Monsieur Paul BRON, leurs enfants et petits-enfants ;
Mademoiselle Eugénie BERARD, à Ardon ;
Madame Veuve Justine BERARD, ses enfants et petits-enfants, à Ardon ;
Monsieur et Madame Raoul LUGON, leurs enfants, à Ardon ;
les familles ROUGE, CHEVALLEY, COUTAZ, PENEY, BERARD et DELALOYE à Ardon ;
ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur François PENEY

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection le 8 avril 1946, dans sa 78me année, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à St-Maurice, le mercredi 10 avril, à 10 h. 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

la ville de Sion (Café de la Glacière). De ce fait, toutes les personnes désireuses de se rendre à Ayent auront à leur disposition un moyen de transport de premier ordre.

Paysans, fatigués des gros travaux de labour, citadins, las de l'usine ou du bureau, retenez la date du 12 mai pour monter à Ayent... vous oublierez vos soucis quotidiens et joyeusement vous reprendrez le travail du lendemain.

Le comité de presse.

Le nouveau président de Loèche-Ville

(Inf. part.) Par suite de la démission du président de Loèche-Ville, M. Hermann Grand a été élu à ces fonctions.

Le prix du vin sera-t-il augmenté ?

(Inf. part.) Les cafetiers séduinois se sont réunis hier sous la présidence de M. de Kalbermatten, président en charge. La question de l'augmentation du prix de vente de certaines spécialités, notamment des Dôles, a fait l'objet d'un échange de vues.

Le comité a été chargé de se renseigner auprès du contrôleur des prix.

Nous lui conseillons amicalement de demander également l'avis des consommateurs.

Pour la prochaine période administrative, le comité a été constitué comme suit : Président, M. A. de Kalbermatten ; vice-président, M. Gruss ; caissier, M. Passerini ; secrétaire, M. Anderregg ; membre adjoint, M. Blanc.

Est-ce la dernière fois ?

(Inf. part.) Depuis un certain temps, on n'avait plus enregistré en Valais de secousses sismiques. Or, hier matin, peu avant 7 heures, la terre a de nouveau tremblé dans le centre du canton, notamment dans la région de Sierre et de Sion. On ne signale pas de dégât.

ST-MAURICE. — Deux vieillards viennent de descendre dans la tombe : M. Emile Chevalley, décédé à l'âge de 85 ans, suit de très près son épouse. Le défunt fut un excellent employé des Forêts, tout particulièrement attaché, à une époque, au service du colonel Rebold. Pendant de nombreuses années, il fut le porte-drapeau de l'Agannoise.

L'autre vieillard, c'est M. François Pénéy, frère aîné du juge de commune. Homme paisible, il était un des nombreux enfants de M. François Pénéy-Rouge, ancien maître-valet de l'Abbaye de St-Maurice. Le défunt s'en est allé à Dieu après une longue maladie chrétiennement supportée et à l'âge de 78 ans.

Aux deux familles en deuil, l'hommage de nos condoléances.

VAL D'ILLEZ. — Corr. — La Fédération valaisanne pour l'écoulement du bétail de boucherie après-guerre prend une extension réjouissante sous l'impulsion de son président et initiateur M. le vétérinaire cantonal Cappi. Trois conférences successives données dans les trois communes de la vallée avaient attiré dans les salles communales un nombre imposant de producteurs et agriculteurs dont l'attention fut vite captée tant par l'intérêt du problème que par l'érudition de l'exposé. Ajoutons que les cinq heures qu'ont duré les différentes causeries n'ont altéré en aucune façon la voix de l'orateur au dynamisme jeune et vigoureux.

1. Assurer l'écoulement régulier et en tous temps du bétail de boucherie.

2. Réglementation de l'importation des fourrages dont l'influence fut souvent néfaste aux producteurs.

3. Eviter les trop grandes fluctuations de prix en les stabilisant pour une longue durée.

4. Assurer aux producteurs une rémunération raisonnable, etc.

La Fédération fondée le 7 février dernier reçoit dans son sein tous les producteurs sans aucune finance d'entrée si l'adhésion a lieu avant l'assemblée générale. Les listes d'adhésion sont déposées chez l'inspecteur du bétail de la commune.

Le conférencier ayant accepté avec grâce la contradiction, ayant soumis d'autre part le projet à la discussion, les questions ne manquèrent pas de jaillir de l'auditoire auquel il fut répondu avec autant de courtoisie que de solide objectivité, révélant chez l'orateur une vaste connaissance des problèmes agricoles que la critique la plus incisive ne saurait prendre en défaut.

Les applaudissements de cette solide masse paysanne auront été pour l'orateur un précieux réconfort pour la continuation de l'œuvre dont il a si généreusement entrepris l'édification.

D. A.

Chronique sportive

FOOTBALL

Concordia-Yverdon bat Sion, 1 à 0

Le match était important pour les deux équipes. Les locaux surtout avaient absolument besoin des deux points de l'enjeu qui, ajoutés à ceux déjà acquis à Sierre, auraient amélioré leur situation toujours précaire. Quant aux Yverdois, une victoire les mettait définitivement hors de danger. On conçoit dès lors la nervosité qui régnait dans les camps respectifs et il faut mettre sur le compte de cette nervosité le manque de réussite des avants de la capitale qui ne surent pas utiliser les nombreuses occasions qu'ils eurent de marquer.

En première mi-temps, des situations inextricables se produisirent devant les buts des visiteurs. Mais au dernier moment, il y avait toujours un pied, une jambe ou une tête pour empêcher le ballon de pénétrer dans la cage. Le gardien Beney n'était d'ailleurs pas un manchot et son sang-froid lui permit d'éclaircir les situations les plus désespérées. Ajoutez à cela l'insigne maladresse des avants et personne ne s'étonnera dès lors si

CAFÉ HAG est synonyme de bon café sans caféine



COMPLETS
 2 et 3 p. pour garçons
 Pantalons longs, courts et golf
 Vestons seuls — Manteaux pluie
 Chemises et Sous-vêtements
 Robettes fillettes tous genres
 Jaquettes et Jupes — Manteaux — Bas
 Lingerie — Blouses, etc...
 TOUTE LA LAYETTE
 Choix — Qualité — Prix intéressants
MAGASINS
M. Cherix - Vidoudez
 Grand Bazar BEX
 Rue Centrale Téléphone 5.21.92



CINÉMA REX
 Mercredi
 Jeudi
 Samedi
 Dimanche
 20 h. 30
 Dimanche, matinée à 16 h.
 Tél. 5.21.77 BEX

JEAN GABIN dans
L'Imposteur
 Un tableau de rare beauté qui parle de choses inexprimables pour lesquelles un peuple combat

CHALET A VENDRE
 à Morgins : chalet pour colonie de vacances (40 à 50 personnes), meublé, Fr. 27,500.—
 à Verbier : chalet neuf, 6 chambres, 2 cuisines, terrain. Excellente situation. Fr. 32,500.—
 à Loèche-les-Bains : chalet meublé avec 6 chambres, cuisine, confort, vue, jardin. Fr. 26,000.—
 Autres chalets à vendre à Evolène, Mayens de Nendaz, Nax.
à acheter
 chalets à Montana, Mayens de Sion, Champex, Verbier. Chalets ou hôtels pour colonies de vacances.
RODUIT André, agence immobilière patentée, Sion
 Tél. 2.13.46

LS SUTER S. A.
TAPISSEIERS-DECORATEURS
 Clarens-Bassel
 Tapis
 Linoléums
 Couvertures
 Duvets
 Oreillers, etc.
 Tél. 6.29.39
ECHANGE
 Sur rendez-vous, on reçoit le dimanche

Les fameux greffoirs Douris
 viennent d'arriver
 Profitez car nous ne disposons que d'un petit lot !
 Envois contre remboursement
David Crettenand & Cie, Riddes
 Téléphone 4.15.63

MEUBLES
Flancés, attention!
 Nous venons de recevoir de très jolies chambres à coucher à très bas prix ; tables à rallonges, chaises, buffets de cuisine, ainsi que duvets, couvertures, draps de lit, descentes, etc., etc.
Joseph Métrailler Bonvin
 Rue des Mayennets, à côté de la forge MATHYS
 Téléphone 2.19.06 — SION

Importante entreprise tourbière cherche
OUVRIERS
 robustes et travailleurs, pour l'extraction de la fourbe. Bon gain. Cantines et dortoirs à disposition. Début des travaux mi-avril.
 Faire offres à E. T. N. Société Coopérative pour l'exploitation des Tourbières Neuchâtelaises, Les Ponts-de-Martel (Neuchâtel). Tél. 3.71.80.

On demande, pour le 1er mai, jeune fille comme
bonne à tout faire
 désirant se perfectionner dans la cuisine. Gages Fr. 120.— - 130.—. Ménage soigné, bon traitement.
 ADR. OFFRES à Mme René Ulmann, rue Léopold-Robert 73, La Chaux-de-Fonds.


FILMS
 pour la photo et le ciné
 Les meilleurs films offrent toujours les meilleures réussites
 Nous conseillons dans chaque cas le film qu'il faut
A. Schnell & fils
 Place St-François 4
LAUSANNE
 Tél. 2.99.17 Expéditions

Entreprise de transport de
 main-d'œuvre
employés
 connaissant les chevaux et
aide - chauffeurs
 Entrée de suite. Place stable et bien rétribuée.
 Adresser offres à Joseph Frères, Transports, La Sagne (Ste-Croix).

EFFEUILLEUSES
 On demande deux effeuilleuses pour travail en tâche ou à la journée. Faire offres à René Duc, Lully sur Morges (Vaud).

CHEVAUX
 MULETS — ANES. — Vente et échange. R. Gentinetta, Viège. — Téléphone 7.21.52.

A vendre 10,000
plantons de fraisiers
 Moutot, au prix de 4 fr. le cent. Gustave Bertuchoz, Sailion.

Pour tout
 ce dont vous avez besoin dans nos domaines

 Tél. 2.18.64
René Bollier, pharm.
 Expéditions rapides

PERDU
 sur la route Fully-Charrat-Martigny une veste avec un portefeuille contenant une certaine somme. L'adresser contre récompense à Publicitas, Sion, sous chiffre P 4783 S.

La Mine de Paudex
 embauche de suite
10 mineurs et 10 manœuvres
 qualifiés. Cantine et logement sur place.
 S'y présenter.

On demande, pour le 15 mai, une
cuisinière
 Bons gages et un jour congé par semaine, et une
sommelière
 Bon gain assuré.
 Faire offre Hôtel du Port, Bouveret.


On demande un
garçon
 ou une
fillette d'office
 Bons gages. Entrée de suite. S'adresser à l'Hôtel de la Paix, Sion.

Quelle famille de Saint-Maurice ou environs, recevrait un élève du Collège de Saint-Maurice et lui offrirait un
foyer agréable
 Eventuellement on ferait échange avec jeune homme ou jeune fille désirant fréquenter une école de Berne. Ecrire d'urgence à M. E. Meyer, Breitenrainstrasse 13, Berne.

25.000 kg. carottes
 potagères 1re qualité, 28 fr. les 100 kg.
Tribolet, maraicher, Renens.
 Tél. 4.94.66.

Camion Peugeot
 M. K., entièrement révisé, en rodage, parfait état, à vendre.
Boucherie Chevaline Krieger, Vevey. Tél. 5.22.98.

A remettre, à Genève,
brasserie-restaurant-hôtel
 dans quartier populaire. 15 chambres, jeu de quilles, salle de société, jardin.
 S'adresser à Bally, rue Tois-toi 1, Genève.
 A vendre 1000 kg.
SEMENCEAUX
 Bohm, calibrés 4 cm, importé en 1945. Chez Eug. Perret, Sous-Vent, Bex.

CIREX
cire extra!


CHEZ VOTRE BON FOURNISSEUR

NERVEUX?
 Manque de contrôle de vous-même?
 Alors « SANO-FIT », le reconstituant des nerfs
Pharmacie Centrale, Grand-Chêne, Lausanne

MAYEN A VENDRE
 à 20 minutes de Vercorin, sur la commune de Chalais (Tzablobz), contenance de 6500 m2, en bon rapport, avec joli chalet, 2 chambres, cuisine et cave, écurie et fenil, installation d'eau avec trois robinets. Literie, meubles et ustensiles. Prix à convenir. S'adresser à Charles Favre, Granges-Lens. — A la même adresse à vendre une
CHARRUE
 Brabant No 1, en bon état.

A vendre à Bex
très bon café
 avec jeu de quilles. Jardin ombragé. Immeuble avec trois appartements. Faire offres sous chiffre P 66-137 S Publicitas, Sion.

UN BEAU PIANO
 s'achète chez le spécialiste
Hallenbarter et Cie, succ. de H. Hallenbarter, Sion

Maîtresse ménagère
 demandée par Institut de Suisse romande. — Faire offres avec curriculum vitae et prétentions sous chiffre P. I. 29109 L., à Publicitas, Lausanne.

GRAINS XEX
contre courtisiers

Matériaux de construction à vendre
 planches, poutrelles et chevrons en bon état, portes de communication, portes vitrées, fenêtres bois dur et sapin, contrevents, radiateurs, baignoires, tuyauterie fer et fonte. — S'adresser à MM. Ign. Chapelay et fils, Grand Hôtel Dent du Midi, Champéry.

PAVAGE
 Communes, Entrepreneurs, Architectes
Porchet René, Maître-paveur, Av. Ed. Rod 15 LAUSANNE. — Tél. 2.08.05
 Tous pavages à prix modérés

Le Buffet de la Gare d'Aigle demande de suite une
jeune fille
 sachant le français et l'allemand pour le service.
 S'y adresser.

On offre à vendre 1000 kg de
FOIN
 de 1re qualité. Pour trailer, s'adresser à Dalaloye Léon de Léon, Ardon.

VENDEUSE
 capable cherche remplacement pour un mois dans épicerie-mercerie. Serait libre de suite. S'adresser au Nouvelliste sous D. 5043.

A vendre au choix, deux
vaches
 grises. S'adresser chez Uhlmann Eugène, Sensine-Conthey.

Chef de rang
 Gouvernante d'économat, filles d'office, garçons d'office et de cuisine.
 S'adresser Grand Hôtel du Parc, Villars sur Ollon.

CUISINIERS
 portiers, casseroles, argentiers, garçons de maison, d'office, de cuisine. Femmes de chambre, filles de salle, de lingerie, de café. Tout personnel pour les hôtels et familles demandé au Bureau de Placement « La Valaisanne », Sion.

A vendre une
génisse
 race de reines. Roduit Martin, instituteur, Saillon.

A vendre plusieurs mille
plantons de fraisiers
 provenant d'une fraisière neuve et désinfectée.
 S'adresser chez Ernest Barman, Daviaz, Massongex.

Je cherche gentille
FILLE
 pour le ménage. Pas de gros travaux. Gages selon entente. Vie de famille. — Faire offres par écrit avec photo chez Mme Vve Riva, Café Industriel, Montreux.

FROMAGER
 Jeune homme fort et robuste est demandé comme apprenti ou aide, dans grande fromagerie de Gruyère.
 Ecrire au Bureau du Nouvelliste sous F. 5045.

Femme de ménage
 sachant cuire, est demandée pour entrée de suite. Bons gages. — S'adresser au Nouvelliste sous E. 5044.